

PROGRAMME CREATION D'ENTREPRISE : DEVIENS UN ENTREPRENEUR



1

OBJECTIFS

L'accompagnement à la création d'entreprise « Deviens un entrepreneur » a pour objectif de permettre à un salarié ou à un demandeur d'emploi de construire toutes les étapes de son projet de création d'entreprise et de pouvoir comprendre dans quelle mesure son projet est faisable et réalisable.

Toutes les facettes du projet sont étudiées, de l'aptitude à l'entrepreneuriat, à l'étude de marché en passant par le montage du business plan.

2

COMPETENCES VISEES

L'accompagnement à la création d'entreprise vise à développer la capacité à entreprendre et l'autonomie de chaque porteur de projet.

Durant l'accompagnement, chaque bénéficiaire pourra perfectionner sa méthodologie de création, identifier les freins personnels et ses contraintes au projet, et apprendre de quelle façon concrétiser son projet de création.

3

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Notre accompagnement s'adresse à tout type de public, demandeur d'emploi ou salarié.

Il n'existe pas de prérequis pour intégrer l'accompagnement

Il est cependant recommandé de posséder une ou plusieurs idées de création d'entreprise.

4

MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODE

L'accompagnement à la création d'entreprise « Deviens un entrepreneur » est conduit par un consultant diplômé et spécialisé en création d'entreprise, il comprend :

- Des entretiens pour construire son projet de création
- Des questionnaires d'évaluation
- Un guide pour lancer son entreprise
- Un apport de connaissances et de techniques sur toutes les facettes de ton projet (réglementation, secteurs d'activité, statuts juridiques, montage de business plan)
- Un plan d'affaire rédigé de son projet
- Un Business plan financier complet
- Une préconisation globale des meilleurs axes de développement

5

DEROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

1) L'ANALYSE DE VOS APTITUDES ENTREPRENEURIALES :

Détecter votre potentiel d'entrepreneur afin de comprendre quelles sont les étapes à franchir pour lancer son entreprise. Identifier toutes les contraintes à lever pour concrétiser son projet.

2) COMPREHENSION ET ANALYSE DE SON ENVIRONNEMENT :

Il s'agit d'obtenir une vision très précise de son marché dans toutes ses dimensions (réglementation, accès au secteur d'activité, étude des principaux acteurs de son marché, analyse des offres en présence).

3) TROUVER LA BONNE APPROCHE COMMERCIALE :

Savoir construire son offre et identifier ses cibles de clientèle. Identifier les meilleurs canaux pour communiquer sur son offre.

4) REALISER UN BUSINESS PLAN FINANCIER :

Monter un business plan financier pour valider la faisabilité de son projet de création et obtenir un financement. Comprendre comment fonctionne un business plan et ses différentes parties.

Dans le cadre de cet accompagnement, des outils sont mis à disposition sur tout le parcours du projet de création d'entreprise.

Selon la problématique et l'état d'avancement du projet, le consultant en création pourra se focaliser plus particulièrement sur une facette de votre projet de création.

**La durée totale de l'accompagnement en création d'entreprise est de 16 heures.
L'accompagnement peut prendre une forme présentielle, ou être exclusivement effectué sous une forme distantielle, au travers de visio-conférences.**

6

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET SES RESULTATS

Quel que soit le mode d'accompagnement, en présentiel ou en distantiel, l'accompagnement comprend les moyens suivants :

- Durant le parcours d'accompagnement, le bénéficiaire remplit une attestation de présence.
- Durant l'accompagnement, le bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction qui lui permettra d'évaluer les apports de la prestation.
- 6 mois après la fin de l'accompagnement, le consultant à la création reprend contact avec le bénéficiaire pour faire un point sur son projet de création.

7

COORDONNEES DE L'ORGANISME DE FORMATION

AUTREMENTCONSEIL Organisme de formation enregistré sous le numéro 76341046134 auprès du Préfet de la Région Languedoc Roussillon. Le numéro SIRET de l'organisme de formation est le 50991717500028.

Contact :

Laurent Guyonvarch: consultant en création d'entreprise

Tél: 06.22.95.16.38

Email: contact@autrementconseil.com

Site internet : www.autrementconseil.com